



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

**M. Yves Francoeur est le nouveau président de la  
Fraternité des policiers et policières de Montréal**

Montréal, le lundi 31 octobre 2005. – M. Yves Francoeur a été confirmé vendredi dernier dans ses nouvelles fonctions de président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Élu sans opposition, M. Francoeur s'est engagé auprès des policiers et policières « à tout mettre en place pour que soient éliminés les irritants injustes dont les policiers sont victimes en matière de déontologie ». L'application de la Loi sur la police, qui a été adoptée en 2000, produit des effets secondaires néfastes pour les policiers.

M. Francoeur était depuis 1998 vice-président à la Recherche et aux communications à la Fraternité. Impliqué syndicalement depuis 1993, Yves Francoeur a été embauché par le Service de police de la Ville de Montréal en 1986.

Au cours des prochains mois, le nouveau président de la Fraternité concentrera ses énergies à la négociation du régime de retraite des policiers et policières de Montréal.